

Dossier de presse



METALLURGIE

20 mars 2012

.L'état des lieux dans les filières.

La CFE-CGC a participé de façon continue, assidue et constructive à tous les groupes de travail du Comité Stratégique de la Filière Automobile. Ces derniers mois, au cours de tous les travaux du Comité Stratégique, la CFE-CGC a fait plus d'une dizaine de vraies propositions.

Pour la CFE-CGC, l'enjeu est de pérenniser la filière automobile sur le sol français pour conforter et développer les emplois des métiers de l'automobile et du véhicule industriel en France.

Le constat sur le fonctionnement de la filière est clair : les donneurs d'ordre et les équipementiers de rang 1 sont dans la course internationale. Les équipementiers de rangs 2 et 3 se battent pour leur survie et ne peuvent pas s'inscrire dans une dynamique de croissance sans soutien à l'international et appui du rang 1.

La CFE-CGC rappelle que la disparition d'une entreprise entraîne la perte de savoir-faire et d'innovation dans la filière.

La filière reste très fragile en France en ce début d'année 2012 : le cas de Fonderie du Poitou Aluminium n'est pas réglé, les difficultés du site d'ArcelorMittal Florange commencent à faire peser des interrogations au sein des constructeurs automobiles en termes d'approvisionnement, les négociations salariales chez les constructeurs se soldent cette année encore, et ce depuis trois ans, par des désaccords et s'accompagnent de mouvements sociaux dans certains sites et d'insatisfactions dans tous les cas. Cela ne peut pas améliorer l'attractivité de la filière pour les profils d'encadrement.

Pour tirer les conséquences des affaires qui défraient la chronique dans la filière, le maître-mot de la réussite de la prochaine charte automobile à venir et souhaitée par la CFE-CGC sera « anticipation » :

- Anticipation au travers de la vision à long terme des emplois, des compétences et des secteurs clé à privilégier.
- Anticipation dans le dialogue social, dans les cas difficiles.
- Anticipation entre tous les acteurs de la filière dans le partage de leurs stratégies respectives qui se doivent d'être cohérentes.

Aujourd'hui l'Allemagne peut s'enorgueillir des réussites assourdissantes de sa filière automobile. Le dialogue social allemand sur les stratégies mêmes de ces entreprises a permis l'anticipation des actions sociales nécessaires.

Grâce à ce travail commun, l'Allemagne se trouve aujourd'hui dans une position de force inédite dans le monde automobile. Mais dans l'histoire déjà longue de l'automobile en France, il n'y a qu'une seule évidence : il n'y a pas de fatalité, il n'y a que de la volonté !

Contacts

Dominique Chauvin 06 88 58 38 17
Eric Vidal 06 89 75 71 99
Référénts CFE-CGC Filière Automobile

Ce secteur industriel de haute technologie engendre :

- Des cycles de recherche et développement très longs avec des durées de vie des matériels longues (entre 30 ans pour le civil et 50 pour le militaire).
- Des besoins en capitaux de développement très lourds avec des retours sur investissements qui s'étalent sur des périodes de 10 à 15 ans.
- Une généralisation du Risk-Sharing qui déporte une partie des coûts de développement vers des partenaires (entreprise étendue).

Le secteur Aéronautique Espace et Défense est soumis à une forte concurrence mondiale.

La compétition vient hélas de fabricants européens, acteurs sur les mêmes cibles alors que la vraie compétition vient des Etats-Unis et des pays BRIC.

L'industrie Aéronautique souffre du désengagement de l'Etat français sur les cibles militaires (l'Europe n'ayant pas vraiment pris le relais), heureusement compensée aujourd'hui, par le succès des gammes civiles. En revanche, la tendance est aujourd'hui à la délocalisation dans des pays à bas coûts (situés en zone dollar) avec deux objectifs premiers :

- Obtenir des contrats nouveaux via des marchés de compensation.
- Générer des marges financières plus importantes en délocalisant des activités à plus faible valeur ajoutée.

Ces deux objectifs visent, en outre, tous les deux, à minimiser l'exposition de l'industrie AED, fortement exportatrice, à la parité euro/dollar.

Le secteur Aéronautique Espace et Défense connaît un profond bouleversement des relations entre les « donneurs d'ordre » et les fournisseurs.

Les donneurs d'ordre doivent :

- Diminuer l'impact des cycles commerciaux, en jonglant sur la dualité civil/militaire du secteur et en développant les activités de services. Socialement, ils se sont engouffrés dans la brèche de la flexibilité de l'emploi.
- Réduire le nombre de fournisseurs, en obligeant leurs équipementiers de rang 1 à monter dans la chaîne de la valeur ajoutée et en recourant au Risk-sharing.
- Conserver ou atteindre la taille critique par croissance interne ou externe. Cette stratégie est évidemment dévoreuse de capitaux.
- Limiter l'exposition au taux de change (parité €/€).

Les systémiers doivent, quant à eux, monter dans la chaîne de la valeur ajoutée tout en répondant aux objectifs de baisse des coûts imposés par les donneurs d'ordre. Ils doivent s'internationaliser pour faire face à la réduction du nombre des acteurs de niveau supérieur. Les sous-traitants doivent répondre aux contraintes de baisse des prix et aux fluctuations de cycles et être capables de produire dans des pays bas coût et/ou dollar, ce qui a pour effet d'augmenter les délocalisations. Ces deux derniers devant aussi avoir la capacité de devenir des « risk-sharing partners ».

A l'heure du "fabriqué en France", le secteur Aéronautique Espace et Défense emprunte le modèle industriel de l'automobile avec, pour conséquence, un risque important de disparitions d'un nombre considérable de sous-traitants.

Sur le plan de l'emploi, le secteur continue de procéder à des recrutements importants. Trois embauches sur quatre ont été réalisées en CDI. Une embauche sur trois concerne un jeune diplômé. Ces embauches concernent à 50% des ingénieurs et cadres.

Dans les années futures, les hypothèses sont une stabilisation de la filière. Nos entreprises ont malgré cela beaucoup de mal à trouver des ressources, le système français ayant totalement dévalorisé les études techniques et les débouchés inhérents, les jeunes diplômés se tournent ainsi vers le monde de la finance.

Le challenge à réussir dans les prochaines années sera de trouver la régulation d'un modèle économique où 80% des ventes se feront hors d'Europe (tirées par la croissance de l'Asie et Amérique du Sud) avec une production qui devra impérativement y rester! Dans ce cadre, l'enjeu de la formation est crucial. Si les marchés et la matière grise sont hors de France et d'Europe la production suivra.

Pour répondre à tous ces enjeux, la CFE-CGC AED identifie plusieurs pistes :

- La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences.
- La gestion des seniors.
La filière aéronautique nécessite un long apprentissage dans les métiers. Ceci concourt à la nécessité de maintenir les seniors et leur savoir-faire dans l'emploi.
- S'opposer à toutes délocalisations purement économiques.

Tout cela ne peut se faire sans un Etat fort, soutenant son industrie Aéronautique Espace et Défense.

- Cela passe par un soutien inconditionnel de nos matériels à l'export.
- Ceci implique au préalable que l'Etat français soit exemplaire et soit lui aussi client de nos matériels.
- Cela passe par un soutien financier important à la R&T, y compris sur les sciences de base (matériaux, thermodynamique ...)
- Cela veut surtout dire que l'Etat, souvent actionnaire, doit pousser nos groupes à proposer des produits communs sans pour autant les obliger à des regroupements ou échanges qui ne seraient que capitalistiques, toujours rutilants à court terme, mais pénalisants en cas d'absence de vision et d'objectif industriels et commerciaux à long terme.

Cela passe surtout par une volonté inébranlable de peser dans les choix stratégiques afin de préparer ce pan de l'industrie française à son avenir. Ce secteur a la chance d'être peu impacté par la crise. C'est donc en ce moment qu'il convient de lancer les chantiers, parmi lesquels :

- Respect de l'équilibre Franco-Allemand et pérennité de la branche Défense (Cassidian) Française du Groupe EADS.
- Créer une réelle politique de développement sur le marché des drones.
- Créer une industrie française de l'aérostructure cohérente et en capacité d'être compétitive.
- Etre vigilant sur les politiques de délocalisations purement économiques (type Thales)
- Accroître les aides de l'Etat à la R&T.

Contact

Vincent Loizeau
06 37 67 02 99

Il existe aujourd'hui des inquiétudes réelles sur cette industrie française dues à la baisse du fret, des interrogations de la SNCF et de RFF sur un modèle à grande vitesse, à la perte du contrat Arabie Saoudite et de celui de l'Eurostar, etc.

Le marché français est aujourd'hui bloqué et ne présage pas d'un avenir radieux au-delà de 2015. Les entreprises industrielles termineront jusqu'à cette date les programmes lancés il y a quelques années, alors que la SNCF a stoppé celui des locomotives pour le fret (50% de la commande réalisée, le reste étant abandonné).

La crise mondiale a aujourd'hui déstabilisé les finances publiques et ralenti brutalement les emprunts correspondant au développement des régions ainsi que pour des pays européens. En France, les régions ne sont plus capables de commander, comme il était prévu, les quelque 400 Régiolis. On ne parle plus que d'une soixantaine de trains aujourd'hui contre les 400 prévus, alors qu'ils ont servi de base en terme de calcul de prix de vente.

Nos entreprises françaises du marché ferroviaire n'existent que parce qu'il y a un marché ferroviaire sur notre propre territoire national. La R&D et le marketing contribuent à la construction d'un catalogue de produits, qu'il s'agisse de matériel roulant comme le TGV ou l'AGV, le métro, le tramway, et toute la gamme de matériel roulant destinée aux régions comme le Régiolis ou le tram-train, mais aussi de la construction des sillons ferroviaires, de la signalisation et des services.

Tout cela ne peut être reconnu par des clients mondiaux que si notre « vitrine française » (voire européenne) donne des exemples de réalisations et d'intérêt économiques. Si la SNCF et la RATP ne sont plus les moteurs de ce développement, notre industrie sera bien en peine de démontrer ses performances en termes d'innovation et d'offres. Par ailleurs, le secteur construction de locomotives est en difficulté puisqu'en France nous avons quelques centaines de loco stockées dans les entrepôts et qui ne servent à rien. Le problème est toujours lié au fret qui ne démarre pas en France et que les opérateurs privés ont peine à investir.

Les marchés ferroviaires ouverts au développement aujourd'hui se trouvent en Chine et en Russie. Mais ces régions du monde ne se font que parce que les entreprises françaises investissent dans ces régions en déployant des industries locales. Ce ne sont donc pas des emplois et du travail pour nos sociétés françaises. Quant à l'Inde, il en sera de même dès lors que cette région aura décidé, enfin, de ce qu'elle veut faire en termes d'investissement. L'industrie ferroviaire en France représente quelque 25 000 emplois dans les entreprises privées qu'il ne faut pas négliger si nous ne voulons pas voir arriver sur nos réseaux des produits venant d'Asie et dont l'aspect sécuritaire n'est pas au niveau que nous connaissons.

Contact

Didier Lesou
06 08 61 05 01

Construction navale mondiale

Sur le plan mondial, la Construction Navale Civile a connu un fort repli de la construction des navires de charge en raison de la baisse du taux de fret dû à la baisse de la consommation et de la production industrielle en Europe et Etats Unis ces dernières années. Ceci pousse les chantiers asiatiques à s'intéresser aux marchés de niches du navire à passagers, bâtiments militaires et navires de recherche qui sont les refuges des constructeurs européens.

En France, on note un bon fonctionnement commercial entre DCNS et STX France (ex Chantiers de l'Atlantique) sur les marchés militaires et énergies marines renouvelables. Rappelons que l'Etat est actionnaire de DCNS (64%) et STX France (33%)

Construction civile

Le marché des paquebots est en forte réduction (presque de moitié), de façon probablement durable. Le retour des Japonais sur ce marché dans ce contexte entraîne une baisse considérable des prix de référence. Des efforts de productivité et l'anticipation de gain liés aux investissements en cours permettent à STX de rester dans la course au prix d'efforts considérables qui portent sur toute la filière. Aujourd'hui, le risque principal vient du financement des clients.

Certaines commandes sont soumises à l'acceptation de financement. Les banques ayant toujours considéré avec méfiance l'investissement maritime, ces opérations risquent de ne pas voir le jour ou de partir à la concurrence (ce qui représenterait la perte de millions d'heures de travail, et la mise en cause de la pérennité de la filière). Actuellement, certains pays comme l'Allemagne offrent des solutions de financement nettement plus performantes aux clients.

La question du financement (prêts accordés par les banques) des clients est cruciale concernant la construction de navires de plusieurs centaines de millions d'euros. Des prêts à courtes échéances pourraient financer la consommation des ménages, donc les importations, plutôt que l'activité industrielle en France. Cette situation nécessite un gros effort de diversification qui est en cours, mais l'offshore est le secteur de repli de tous les constructeurs mondiaux, et les EMR n'ont pas commencé leur développement. Il est vital que STX et DCNS soient associés à ce développement.

Construction militaire

Les budgets de la Défense sont sous une contrainte dans les pays développés, mais en forte croissance dans les pays émergents.

Pendant que le vieux monde croule sous le poids des dettes publiques, les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) renforcent leurs armées en demandant le concours des industriels référents autour de commandes avec transferts de technologie.

En Europe, les cinq états aux fortes traditions navales militaires ont fait le choix d'une industrie domestique dans le domaine, sans jamais réellement avoir trouvé (ou voulu) une communauté industrielle européenne autour d'un programme fédérateur, autre que celle de l'exercice de la communication.

En France, le poids des opérations extérieures pèse encore plus sur les marges de manœuvre de l'Etat, avec comme corollaire une forte diminution des investissements.

La loi de programmation militaire 2009–2014 ne sera pas respectée.

Pour échapper à la fois à la crise et la diminution des commandes nationales, les industriels de la Défense doivent miser sur des contrats exports dans un contexte de forte concurrence et doivent nécessairement se diversifier. La diversification sur les énergies marines est une nécessité commune avec la construction civile. DCNS veut s'y investir avec comme autre source de développement le nucléaire civil qui est en forte demande.

Contacts

Construction civile – François Janvier 06 60 57 28 20
Construction militaire – Daniel Albergucci 06 67 13 41 40

En France, comme dans le reste de l'Union européenne, la sidérurgie traverse actuellement une période très difficile, dans la quasi-totalité de ses entreprises ou groupes, notamment, dans notre pays.

- Aperam (aciers inoxydables issus du groupe ArcelorMittal) a fermé une tôle dans le Pas-de-Calais ; actuellement ses usines ne fonctionnent qu'à 60% de leur capacité.
- Ascométal est passé en novembre 2011 sous le contrôle d'un fonds d'investissement américain (APOLLO) qui va exiger très rapidement une rentabilité accrue de son investissement financier.
- Tata Steel Rails à Hayange, qui dispose depuis juillet 2011 d'un outil industriel rénové et performant lui permettant de laminier des rails de 108 mètres de longueur, subit une baisse notable de son carnet de commande.
- Pour ArcelorMittal, la situation économique est globalement difficile, que ce soit dans les segments de la distribution (construction, tréfileries), des aciers longs carbone (usine de Gandrange) et, bien entendu le site de Florange, dont la filière liquide et la ligne d'étamage n°2 sont arrêtées depuis octobre 2011, et ce, au moins jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 2012.
- La pérennité de la filière liquide de Florange est conditionnée à l'acceptation du projet ULCOS (captage et séquestration du CO₂ du haut fourneau), par la Commission européenne. Ce projet, qui a le soutien total et inconditionnel du monde politique français, a été classé en première position par le gouvernement. Il fait l'objet actuellement d'une évaluation, comme tous les autres projets concernés par le programme NER300, par la Banque Européenne d'Investissement (BEI). L'avis de la Commission européenne ne sera finalement communiqué qu'au cours du 2^{ème} semestre 2012.

Contact

Xavier Le Coq
Secrétaire national fédéral, pôle Industrie
06 29 31 85 62

Les Services et Technologies de l'Information et de la Communication sont à la fois porteurs d'avenir pour l'industrie et l'emploi en France mais également source d'inquiétudes quant à la pérennité et la qualité des emplois de demain. Toutefois des améliorations significatives concernant la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée ainsi que des améliorations de la préservation de l'environnement et de l'encombrement des villes pourraient être trouvées par une meilleure utilisation des TIC dans l'industrie.

1) Avenir : les TIC sont un des principaux vecteurs d'innovation et de gains de compétitivité dans tous les types d'activités, et en particulier dans l'Industrie. La France a du talent en matière de TIC, même si l'éducation, la coopération entre enseignement recherche et entreprise n'est pas suffisamment encouragée en particulier pour les PMI et ETI.

2) Inquiétudes : trois raisons du point

1. Bien que ce soit un secteur porteur, il est également très soumis à la concurrence internationale. Toutes les mesures qui augmentent les coûts salariaux, telles que les cotisations sociales et autres CSG, appliquées sur les salaires payés en France et non sur les produits et services consommés en France, pénalisent l'emploi en France et favorisent des délocalisations. Nous avons déjà perdu une grande partie des activités de production de composants ou de matériels électroniques, nous risquons de perdre maintenant beaucoup d'emplois dans les services informatiques qui sont facilement délocalisables au Maroc, en Europe de l'Est et plus massivement en Inde ou en Chine.

Plus que jamais des cotisations sociales sur la consommation de produits et services devraient remplacer les cotisations sociales assises sur les seuls salaires.

2. Les TIC permettent aujourd'hui de faciliter la disparition du salariat au profit du travail à la tâche ou au projet en remplaçant le contrat de travail par un contrat commercial. Les TIC permettent en effet aujourd'hui de confier la réalisation de très nombreuses tâches et d'en assurer le suivi et le contrôle de façon très efficace sans avoir besoin de présence humaine. Le statut d'auto ou de pseudo-entrepreneur peut faciliter cette disparition du salariat et surtout de toutes les protections et garanties qu'il confère aux salariés que ce soit en terme de limite du temps de travail ou de conditions de travail.

3. Les TIC nécessitent l'instauration d'un droit à la déconnexion numérique. Nombre d'entreprises sous prétexte qu'elles mettent à disposition de leurs collaborateurs des smartphones, considèrent que ceux-ci doivent être joignables à tout moment ou presque, en particulier les techniciens et les cadres que nous représentons. Il s'ensuit une dégradation de la vie de famille pour ne pas dire de la santé physique et mentale de certains salariés. Les outils matériels et logiciels permettent une connexion 24H/24 et savent mesurer les délais de réaction, et le temps passé sur chaque type d'activité par chaque salarié ou sous-traitant. La raréfaction de l'emploi et la possibilité de mettre en concurrence les personnes pour une même activité aux quatre coins de la planète, risque de pousser certains à s'imposer des cadences infernales.

Toutefois, les TIC ne sont que des outils et c'est de leur usage que des améliorations ou des dégradations des conditions de travail interviendront.

Deux propositions d'amélioration de la vie au travail seraient possibles par un meilleur usage des TIC :

- Faire respecter les lois sociales, en imposant aux entreprises disposant des TIC le permettant, de mettre en oeuvre les outils et procédures permettant de respecter les durées minimales légales de repos quotidien et hebdomadaire par le biais de la déconnection numérique pendant les heures minimales légales de repos. Un certain nombre d'accidents de la route ou autres Burn-out pourraient être évités tous les ans si les temps minimum légaux de repos étaient respectés, en particulier pour les populations soumises à des forfaits jours dont on ne cherche pas à mesurer le temps de travail effectif.
- Améliorer l'équilibre vie privée/ vie professionnelle, en encadrant financièrement et socialement le travail à domicile quelques jours par semaine ce qui est aujourd'hui possible par le biais des TIC dans de très nombreux domaines d'activités et qui correspond aux attentes d'un nombre croissant de salariés. Attention toutefois aux transferts de coûts que les entreprises seraient tentées de faire en économisant des mètres carrés de bureau avec les coûts associés et aux risques d'isolement.

Il faut absolument permettre aux représentants du personnel et des syndicats d'utiliser les moyens de communication de l'entreprise pour communiquer avec les salariés de plus en plus souvent isolés et éloignés.

En conclusion, les TIC sont intimement liées au devenir de l'industrie en France. De leur apprentissage et de leur usage, il sortira le meilleur ou le pire en terme de qualité et de quantité d'emplois en France et dans le monde.

Contact

Frank Setruk
06 08 72 27 29

Filière Nucléaire – Commissariat à l’Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA)

Recherche et Développement

Depuis près de 40 ans, après le premier grand choc pétrolier, la France a fait le choix du nucléaire pour produire près de 80% de ses besoins en électricité avec trois grands acteurs que sont EDF, l’exploitant, AREVA, le fournisseur, CEA, le concepteur. A cela s’ajoute, et de façon encore plus prégnante, suite à l’accident de FUKUSHIMA, l’Agence nationale pour la gestion des déchets radio-actifs (ANDRA) pour les déchets, l’Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et l’Autorité de sûreté nucléaire (ASN) pour la sûreté.

Le nucléaire doit faire face à quatre enjeux majeurs que soutient la CFE-CGC :

- le démantèlement assainissement des anciennes installations,
- la gestion des déchets,
- le renforcement de la sûreté des installations actuelles,
- le développement de nouveaux réacteurs plus sûrs, plus économiques, plus durables.

Le démantèlement assainissement est, dès aujourd’hui, une réelle opportunité pour la création de nouveaux savoir-faire générateurs d’emplois donc de croissance. Seul bémol, la situation financière de l’Etat français (payeur en partie) et les stratégies budgétaires des producteurs (EDF, AREVA, CEA.), qui obligent à des priorités et à des lissages, mettant à mal l’émergence d’acteurs solides sur le sujet.

La gestion des déchets radioactifs se trouve questionnée par le public inquiet, par les producteurs qui n’ont pas le même « temps » de réflexion et d’action et par l’ensemble des acteurs qui se retrouvent mêlés aux conséquences techniques et financières de nos projets. Dans ce contexte, l’ANDRA, opérateur exclusif pour la gestion des déchets doit s’adapter et évoluer rapidement pour répondre à ses missions. La CFE-CGC souhaite que l’ANDRA conserve son indépendance au sein d’une filière nucléaire rénovée. Elle se mobilise pour que le stockage des déchets radioactifs, solution de référence, soit mis en œuvre dans les meilleurs délais.

Le renforcement de la sûreté des installations actuelles génère des coûts pour la mise à niveau, mais ouvre paradoxalement des possibilités de financement dans le cadre des investissements d’avenir pilotés par l’ASN (100M€). S’y associe forcément le recours à de nouvelles compétences.

La sûreté du nouveau réacteur de génération 3 (dit EPR, à eau pressurisée), fondé sur la redondance de ses systèmes de sécurité et son système de récupération du corium (en cas de fusion du cœur) n’oblitére en rien, les recherches sur le réacteur de 4^{ème} génération (à neutrons rapides), le seul à pouvoir brûler les 400 tonnes de plutonium usagé issu des réacteurs des générations précédentes.

Une alerte, la prochaine pénurie en traceurs isotopiques. Seuls quatre réacteurs répondent aux besoins médicaux à ce jour : un américain et trois européens. Et pourtant le réacteur canadien fermera d’ici 2020 et le français OSIRIS en 2015. Quid de la mise en service prévue en 2018 du réacteur français Jules Horowitz, et la pénurie sur trois ans (2015-2018) de radio-isotopes pour le diagnostic et le traitement des patients. La CFE-CGC souhaite que l’ASN puisse apporter une

contribution au maintien en activité d'OSIRIS, fut-ce au prix d'éventuels travaux de maintien en exploitation.

Dans le cadre des énergies renouvelables, au profit desquelles le CEA est investi depuis de nombreuses années, se pose la question, toujours classique, du passage à l'industrialisation. Ainsi le dépôt de bilan de PHOTOWATT, heureusement repris depuis par EDF (le 27 février 2012), laisse entières les interrogations sur la possibilité de doter le territoire national des capacités industrielles en technologies développées par l'Institut national de l'énergie solaire (INES) et PV Alliance sur le solaire photovoltaïque. De même, les difficultés du projet SYNDIESE issues du dépôt de bilan de CHOREN, qui devait apporter le procédé de gazéification de la biomasse, seront-elles surmontées ? Et que penser de la remise en cause du montage financier initial associant Renault, le FSI et le CEA, qui ne remet pas en cause, à court terme, la collaboration entre l'organisme et le constructeur, mais interroge sur le moyen terme (filière Véhicule électrique) ? La CFE-CGC demande une cohérence et une affirmation de stratégie de la part des pouvoirs publics, surtout quand il assigne au CEA d'être la référence nationale en terme d'énergies atomiques et d'énergies alternatives. Son budget 2012 met d'ailleurs en évidence de nombreux réorganisations-changements de périmètre, à l'image du redéploiement d'effectif des segments Radiobiologie et Toxicologie vers la Bioénergie, avec pour but d'étudier les procédés biologiques ou bio-inspirés pour la production de carburant ou d'hydrogène.

Le financement de la recherche devient d'une rare complexité où les subventions de l'Etat chutent au profit des investissements d'avenir qui viennent en complément des autres financements de l'Etat par appel à projets (exemple : 135M€ appel à projets nanoélectronique porté par le LETI dans la recherche sur les LED et les semi-conducteurs). Il y a une vigilance à avoir sur deux autres acteurs, l'Union européenne et surtout les collectivités locales (recul). Pour la CFE-CGC, il s'agit de renforcer nos réseaux à la fois auprès des acteurs de l'UE que de ceux des collectivités par une meilleure adhésion. Avec l'UE, il s'agit de partager de nouvelles stratégies énergétiques, des choix technologiques d'avenir et la concrétisation de plateformes de recherches. Avec les collectivités, il s'agit à la fois d'obtenir des financements mais surtout d'être en retour un créateur pérenne d'emplois de proximité avec les PME PMI. Un premier pas a été franchi avec les pôles de compétitivités, des identifiant en cours de devenir, au rayonnement déjà connu pour certains, à l'adhésion de tous les acteurs (Etat, collectivité, PME PMI).

La situation sociale dans la recherche est identique à celle de nombreuses sociétés de taille équivalente, des contraintes budgétaires et de financements, un recrutement au plus juste, le relèvement de l'âge légal de la retraite (gestion des fins de carrières malgré les accords séniors), l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, les redéploiements de salariés et les transferts d'activités. A cela s'ajoutent l'absence d'augmentation collective, les pertes en pouvoir d'achat, la remise en cause d'avantages collectifs (avantages familiaux), une uniformisation de rémunérations, au détriment des seuls cadres (de 60 à 70% des salariés). La CFE-CGC condamne une politique de culpabilisation des cadres sur leurs rémunérations, en oubliant leurs charges de travail, leurs responsabilités, et l'excessif appel aux sentiments de partage. La CFE-CGC condamne plus particulièrement la tentative de diviser les cadres au CEA, avec comme projets, des cadres dits d'exploitations et des cadres dits à responsabilités, avec des cadres qui se verraient gérer leur augmentation individuelle avec les non-cadres. La CFE-CGC rappelle également la nervosité constatée tant parmi les salariés, qu'au travers des instances, avec les procès d'intention qui se font jour sur des inégalités de traitement (Indemnités kilométrique, missions). Il s'agit de calmer par des actes, un mécontentement rompart qui s'amplifie.

Si les salariés nous confirment leur attachement fort à leurs établissements de recherche, ils nous font des retours interrogatifs ou négatifs de plus en plus fréquents sur le manque de visibilité des enjeux et des objectifs majeurs, sur le sentiment de ne pas être assez associés à leurs atteintes, sur un manque de reconnaissance de leurs compétences et de leurs implications, de quoi initier et confirmer un engagement fort de la CFE-CGC dans les groupes de travail sur les Risques Psycho Sociaux.

En conclusion, si la recherche dans les énergies atomiques et alternatives a d'importants atouts (grands équipements, pôles de compétitivité, reconnaissance scientifique, projets), a de fortes capacités de mobilisations (salariés chercheurs, coopérations, réseaux), elle doit évoluer vers une meilleure lisibilité, une meilleure visibilité (acceptabilité, adhésion) tant en externe, qu'en interne, et dans une proximité d'implication tant géographique (collectivité territoriale) qu'économique (sous-traitance, lien avec les PME-PMI).

L'attractivité et les enjeux des sujets de recherches doivent également remotiver nos jeunes à embrasser la filière technique et enrichir un savoir-faire qui a fait la renommée du nucléaire français à l'international.

Cette recherche doit également faire l'objet d'une réelle stratégie nationale intégrant tous les acteurs, qu'ils soient exploitants comme EDF, ou fournisseurs comme AREVA. La CFE-CGC s'y emploie, notamment au travers du Comité stratégique de filière nucléaire et ses cinq groupes de travail.

Contact :

Alain Brzostowski
06 75 59 77 22

Filière Nucléaire : AREVA

Au niveau économique, AREVA a présenté un Plan d'Action Stratégique (PAS) en fin d'année 2011 qui a été construit post événements de FUKUSHIMA.

Il en résulte plusieurs facteurs :

- Une baisse d'activité visible avec des rééquilibrages entre les entreprises avec des mobilités et passerelles à prévoir dans les prochains mois.
- Une situation économique délicate pour l'entreprise (dette de 3,7 Md€) qui va progresser de 1,5 Md€ en 2012.
- Un carnet de commandes dépassant les 45 Md€ sur du long terme mais avec une passe difficile sur les 4 prochaines années.
- Une action commerciale importante pour décrocher de nouveaux EPR sont en cours avec des discussions finales sur l'Angleterre, la Finlande et d'autres prospects.

Au niveau social, la présentation du gel des salaires en 2012 a conduit à une perte de confiance des salariés en leur haut management. Par ailleurs, de nombreux jeunes récemment embauchés partent actuellement du groupe, avec un appel important vers plusieurs grands groupes. La CFE-CGC a des craintes sur la vente programmée de plusieurs filiales d'AREVA, en particulier sur les conditions de reprise de l'activité et des emplois.

A noter le départ volontaire, le 9 mars 2012, de Mr de Montessus (Secteur Mines qui était à l'origine des écoutes de l'ancienne dirigeante, Anne LAUVERGEON dans le dossier URAMIN).

Dans SOCODEI, filiale d'EDF qui a connu le 12 septembre 2011 le décès d'un salarié (four de fusion), l'entreprise est actuellement à l'arrêt complet (même sur le deuxième four qui lui est dédié à l'incinération) et est dans l'attente d'une autorisation de reprise d'activité soumise à l'autorisation de l'ASN.

L'intersyndicale sur le site, où la CFE-CGC est un acteur moteur, a écrit à l'ASN pour lui demander une reprise de l'activité incinération, sachant que plane sur ce site le risque de chômage technique.

Contact

Cyrille Vincent
06 72 22 17 15

.Un point sur l'emploi et la formation.

L'état des lieux

Une baisse continue de l'emploi

Entre 2007 – 2010 : perte de 12,3% des effectifs

→ 1 410 000 salariés

90% des entreprises ont moins de 50 salariés

- 60% moins de 10 salariés (100 000 salariés, 6,2%)
- 90 % moins de 50 salariés (23%)

Les sous-traitants mis sous tension par les donneurs d'ordre écrasent leurs marges et ne permettent plus à ces derniers d'investir et de payer correctement les salariés

L'objectif de rentabilité à court terme est incompatible avec une vision industrielle

Les tendances actuelles

L'augmentation de la productivité est soutenue , elle varie entre 2,2% (Métallurgie) et 5% (matériel de transport) jusqu'à 2020

Perte de 13.000 à 18.000 emplois par an

→ moins de 1 300 000 salariés en 2020

Rappel : 1 emploi industriel engendre 4 à 5 emplois connexes

Le stress augmente de façon dangereuse

Attractivité faible

- Salarial
- Communication (plan social, difficultés)

Agitation de l'Etat sur les politiques d'emploi avec une focalisation sur la compétitivité coûts qui tire vers le bas l'attractivité du secteur

Le nombre de chef d'entreprises en âge de céder leur entreprise est important

Préconisations

Investir de façon plus importante : dans R&D / R&T et le capital humain

Faciliter la reprise d'entreprise

- par un/des membres du personnel
- créer des lieux de rencontre/ financement

Augmenter la rémunération / l'attractivité afin que les meilleurs reviennent dans l'industrie

Compétitivité : dépasser les approches idéologiques .

La compétitivité hors coûts est un élément primordial de la réindustrialisation de notre pays (qualité et innovation).

La compétitivité n'aura de sens et de valeur qu'à la condition de viser notre bien-être.

Aussi, la CFE-CGC fait sienne la définition « officielle » du Conseil européen de Lisbonne : « un moyen permettant à un pays d'améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et de leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale. »

Développer l'approche territoriale (GTEC), afin de sécuriser les parcours professionnels

Transférer des compétences aux PME/TPE : technologiques et humaines

Retrouver un Etat stratège sur deux ou trois projets pour structurer des filières

Favoriser l'émergence d'ETI pour favoriser l'exportation

Prévoir des mécanismes de mobilité dans les bassins d'emploi

Arrêter de dire que l'on va obligatoirement changer d'entreprise. Changer de métiers / d'activité oui ; d'entreprise, c'est moins facile et cela ne favorise pas l'investissement.

L'état des lieux

Accord sur la formation le 1er juillet 2011

La consommation de la formation a baissé en 2011, seuls les contrats pros et la période de professionnalisation ont augmenté (la période de professionnalisation connaît une remontée suite à l'accord de juillet 2011, notamment vis-à-vis des séniors pour lesquels il n'y a pas de minimum)

25 000 apprentis niveau Bac et supérieur
3% seulement niveau V

OPCA : nouvel agrément et nouveaux objectifs

Une utilisation très variable des dispositifs suivant les entreprises

Les tendances actuelles

Favorisation de l'alternance

Volonté de monter à 40.000 alternants en 2013 avec 15.000 contrats « pros »

Une « vampirisation » des mécanismes de formation professionnelle par l'Etat pour l'insertion

- la formation devient un but, plus un moyen
- elle doit réparer les carences de la formation initiale

Une formation au minimum

Les entreprises n'utilisent pas la formation comme un véritable levier de transformation, d'anticipation mais plus en réaction pour s'adapter.

La GPEC n'est pas rentrée dans les mœurs.

La formation tout au long de la vie : cela reste encore un slogan

Une offre de formation pas assez modulaire pour faire des parcours individualisés à moindre coût

Préconisations

Repenser la formation dans un objectif d'acquisition de compétences transversales, de capacités d'adaptabilité

Réaffirmer le principe de formation différée qualifiante défini dans les accords formation de 2003 & 2009.

Inciter la mise en œuvre de la GPEC dans les entreprises afin de rentrer dans une logique préventive.

Valorisation des compétences et gestion d'un parcours professionnel (VAE, reprise d'étude, certification)

→ favoriser l'employabilité tant interne qu'externe

Utilisation des périodes de professionnalisation pour faire des transitions. C'est le seul outil d'alternance pour un salarié et qui est au cœur de tous les accords (GPEC, égalité homme-femme, senior)

Investir dans des cursus de formation longue

- développement du CIF
- des plans de formation ambitieux

Prévoir des plans de formation dédiés au chômage partiel afin de pouvoir d'utiliser au mieux ce temps contraint

Ne plus voir la formation comme un coût mais comme un investissement, un levier d'action

Ne pas attendre que les salariés soient au chômage (même partiel) pour les former

Prendre en compte des compétences acquises dans les rémunérations

Contact

Jean-François Foucard
Secrétaire national fédéral, pôle Emploi-Formation
06 81 30 51 39